



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

FNDVA

Question écrite n° 22681

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les demandes de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale. La FNARS souhaite notamment la réforme du FNDVA (fonds d'aide à la vie associative) qui connaît un vrai déclin, la mise à disposition de moyens suffisants et son rattachement à une structure plus interministérielle. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la demande de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS) tendant à une réforme du Fonds national de développement de la vie associative (FNDVA). La circulaire du Premier ministre, du 14 septembre 1998 relative au développement de la vie associative a clarifié les responsabilités politiques et administratives du FNDVA afin de remédier aux dysfonctionnements constatés. C'est à la ministre de la jeunesse et des sports que reviendra la responsabilité de présider elle-même le conseil de gestion du FNDVA et, en cas d'impossibilité, à la ministre responsable de l'économie sociale ou à son représentant. Il appartiendra à la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale d'animer ce conseil en veillant à une bonne coordination interministérielle, en proposant au conseil les orientations annuelles en faveur de la vie associative, en instruisant les demandes d'aides financières des associations et en faisant procéder à l'évaluation des actions subventionnées. A cet effet, il convient de modifier le décret de 1985 relatif au FNDVA en concertation avec le Conseil national de la vie associative et les coordinations associatives. Cette évolution du FNDVA devrait favoriser l'effort important de formation des bénévoles et d'appui à l'innovation et au développement des projets associatifs.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22681

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1998, page 6782

Réponse publiée le : 15 février 1999, page 943